

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Route Ndendé-Doussala : 330 millions de FCFA pour les populations impactées

G.R.M
Libreville/Gabon

C'EST un pas de plus vers la réalisation de la route Ndendé-Doussala. Laquelle est à vocation sous-régionale longue de 49 km reliant le Gabon au Congo-Brazzaville voisin.

Lundi dernier, à l'occasion d'un atelier marqué par la présence du ministre chargé des Infrastructures et de la Connexion des territoires, Toussaint Nkouma Émane, les parties prenantes ont adopté le Plan d'action de

réinstallation abrégé (Para) en faveur des personnes impactées par ce projet routier. Il s'agit en fait d'un plan d'indemnisation et de réinstallation des populations installées sur l'emprise du projet. Et celui-ci s'élève à 330,686 millions de FCFA.

L'enveloppe sera versée par la Banque africaine de développement (BAD), partenaire financier de notre pays dans le cadre de la première phase du Programme d'appui au secteur des infrastructures du Gabon (PASIG 1), d'un montant global de 90,272 milliards de FCFA. Ce programme

inclut donc le projet de la route Ndendé-Doussala autour duquel seront également réalisés, dans les villages, une station de pesage à Doussala, un centre multifonctionnel pour améliorer les activités génératrices de revenus des femmes, l'éclairage solaire et des installations hydrauliques. "Le PASIG porte sur la construction, la réhabilitation, l'aménagement et le bitumage des routes situées principalement sur les corridors régionaux ou dans des zones à fortes potentialités économiques", a rappelé le ministre Nkouma Émane.



Photo: GRM

Au terme de la signature du protocole.

Barrière électrique : des populations rurales satisfaites mais...

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

P OUR l'heure, l'installation des clôtures électriques s'avère efficace. Des anciennes victimes du passage des éléphants dans leur plantation ont récemment témoigné de l'efficacité de cette solution au conflit homme-éléphants.

Cette cultivatrice du regroupement de villages Bissobiname sur la route de Cocobeach confie par exemple que son dispositif électrique maintient les bêtes à distance. Depuis quelques mois, ces animaux ne parviennent plus à faire irruption dans son verger. Plus loin, à N'no-Ayong, un autre regroupement de villages, les propos de Marie Ntsame confirment cette efficacité. Toutefois, les villageois se plaignent du fait d'être obligés aujourd'hui à faire leurs plantations proches des habitations. Cela limite leurs productions. Avant le conflit, un cultivateur pouvait entretenir 3 ou 4 plantations. Désormais, ce n'est plus possible et le niveau de vie a considérablement été affecté.

Le dispositif de clôture électrique est composé d'un kit qui a pour support un panneau solaire, un contrôleur de charge, un énergiseur, un piquet de terre, un fil conducteur électrique qui part



Photo: AN

Hélène-Marie Missang ouvrant sa barrière électrique.

de l'énergiseur pour faire le tour de la clôture. Chargé à l'énergie solaire, le dispositif envoie 9 000 volts qui circulent autour de la clôture.

Le conflit homme-éléphants s'aggrave pour diverses raisons. Les spécialistes évoquent en premier le braconnage dans les parcs nationaux et les forêts frontalières qui poussent les pachydermes à quitter leur habitat naturel et à rejoindre les villages. Ainsi, ils vont se nourrir dans les plantations.

Pour les experts, le changement climatique est la deuxième raison de ces mouvements. Ils estiment que la quantité de fruits disponibles dans les forêts tropicales a chuté de 80 %, en raison de l'augmentation de la température moyenne. Ainsi, les éléphants ont perdu 11 % de leur masse corporelle.

ÉCOLE DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE DE MOANDA
BP 986 MOANDA - GABON
TEL : (241) 074 67 00 77
Email : contact@e3mg.ga



Concours d'entrée à l'E3MG

Recrutement des étudiants de la 7^{ème} promotion pour l'année académique 2023/2024.

Les inscriptions au concours s'effectuent en ligne sur le site officiel de l'E3MG à l'adresse www.e3mg.ga, onglet Scolarité, puis Concours ou

<https://www.e3mg.ga/page/concours/concours.html>

➤ Pour les filières Ingénieurs dans les spécialités suivantes :

- Ingénieur Extraction Minière (IEM) ;
- Ingénieur Traitement de Minerai (ITM) ;

Etre titulaire de diplômes universitaires suivants : Master 2 et Ingénieur dans les domaines techniques et scientifiques

➤ Pour les filières Licence dans les spécialités suivantes :

- Licence Mines et Métallurgie (LMM) ;
- Licence Maintenance des Systèmes et des Equipements (LMSE) ;

Etre titulaire des diplômes universitaires suivants : DUT, BTS et Licence dans les domaines techniques et scientifiques.

Le dernier délai d'inscription au concours est fixé au 31 août 2023

Par ailleurs, les titulaires uniquement de baccalauréat toute série ne sont pas autorisés à prendre part à ce concours.



Dr Christian BOUPASSIA
Administrateur Directeur Général